



DECLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA EDUCATION CDEN 21 avril 2020

Mesdames et messieurs les représentants du conseil départemental,

Monsieur le Vice-président du conseil régional

Monsieur le directeur académique,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

A la rentrée 2020, il n'y aura pas de fermeture de classe en milieu rural, conformément aux déclarations de M. Blanquer. L'école rurale a besoin d'être préservée, mais pas au détriment de populations fragile en milieu urbain. Nous craignons que cette mesure creuse davantage les inégalités dans les quartiers défavorisés des villes. (Ces mêmes inégalités dont nous a parlé le Président de la République pour justifier la reprise de l'école après le 11 mai).

Un cas particulier a attiré notre attention. Une école qui est en milieu rural mais avec des critères sociaux identiques à un réseau d'éducation prioritaire : la suppression du PDMQC va pénaliser ce public dont on sait qu'il est plus que fragile.

Les décisions unilatérales du ministre sont irritantes. Ainsi, le sort du dispositif PDMQC est scellé. Dans notre département, au regard des retours faits par les écoles, nous pensons que la suppression de ce dispositif affaiblira l'encadrement pédagogique. Avec la crise sanitaire, ce dispositif trouvera d'autant plus son utilité, les élèves ayant été privés d'école pour un temps long. Un accompagnement supplémentaire sera indispensable. Rappelons que ce dispositif est implanté dans des écoles qui, pour la plupart étaient classées Réseau d'Education Prioritaire ou sont estampillées politique de la ville. Ce dispositif permet de prendre en charge également les élèves non francophones, lorsqu'ils ne bénéficient plus ou pas d'un accompagnement UPE2A.

L'UNSA Education rappelle l'urgence d'une nouvelle cartographie de l'éducation prioritaire, ce qui permettra à des écoles comme Bourgogne Pierre Vaux à Chalon, L'école Marey à Chagny, l'école de la Verrerie à Epinac ou encore le collège Robert Doisneau à Chalon de voir leur situation enfin reconnue.

Les retraits d'emplois proposés sont essentiellement des postes de PDMQC, d'enseignants du réseau d'aide et quelques brigades. Ces emplois sont considérés comme n'étant pas devant élèves.

L'UNSA Education estime que tous ces dispositifs et types de postes sont utiles, importants et ont un intérêt pédagogique.

Des dotations de postes supplémentaires ont été allouées au premier degré. Nous ne pouvons que saluer cet apport, mais cette récente dotation ne compense pas tous les postes maintenus en milieu rural, d'où les retraits évoqués précédemment. Et, par contre, le second degré est sacrifié.

Pour les postes en collèges, nous constatons et dénonçons la suppression de postes et l'augmentation des heures supplémentaires. Elles conduisent de plus en plus d'enseignants à voir leur service partagé entre deux établissements, alors que le nombre d'heures liées à la discipline serait couvert sans heure à l'extérieur. Cela désorganise les équipes et la vie des établissements. Les projets deviennent difficiles à mettre en place.

Nous voulons des moyens supplémentaires pour une Education de qualité. Cela permettrait de stabiliser les équipes et d'avoir des classes n'excédant pas 24 élèves. Cela permettrait également une école inclusive de qualité.

A propos d'un retour hypothétique à l'école le 11 mai...L'UNSA Education réaffirme qu'***une reprise dans les écoles, les collèges et les lycées ne peut se faire qu'en apportant les garanties indispensables pour la sécurité sanitaire des personnels et des élèves. La date du 11 mai ne peut être que le début d'un processus qui mène à une réouverture progressive et partielle des écoles et établissements. L'élaboration d'un protocole sanitaire de reprise et d'un cadre commun est indispensable. Ensuite, une fois ces conditions réunies, il faut accorder du temps aux équipes pour leur permettre de se retrouver et de définir au mieux les modalités d'accueil des élèves.***

Nous aurons à gérer les traumatismes liés à la pandémie pour les personnels et pour les élèves. Notre système doit s'appuyer sur nos personnels PsyEN, sociaux et de santé pour préparer cet accueil.

Le temps accordé aux équipes doit aussi être mis à profit pour organiser les aménagements nécessaires pour respecter les gestes barrières. Ils pourront se nourrir de l'expérience acquise avec l'accueil des enfants de soignants-es. Pour l'UNSA Éducation, le mois qui vient

permettra de voir si une reprise progressive est envisageable ou pas. Il faut profiter de ce temps pour réunir les conditions sanitaires d'un début de reprise et en définir les modalités.

Ceci est la position nationale, mais localement nous sommes encore plus réservés et plus inquiets. 2 de nos proches collègues en pleine santé ont contracté le covid 19 en assurant l'accueil des enfants de soignants. Leurs symptômes ne sont pas bénins, la convalescence est très longue. Ce qui nous fait douter du bien-fondé d'une reprise trop précipitée, tant pour les personnels que pour les élèves. La santé de nos collègues, de nos élèves et de leurs familles ne saurait être sacrifiée à des intérêts économiques.

Merci de votre attention

Vos représentants UNSA Education : Agnès Fleury, Vincent Perrot, Sylvain Lerouge